

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

A. H. Vignier

074
A694

L'ARGUS, JOURNAL ELECTORIQUE.

OMNIA EXSEQUI DECET.

Vol. I.]

TROIS-RIVIERES, MERCREDI, LE 4 OCTOBRE, 1826.

[N° 6.

IMPRIME ET PUBLIE

PAR

LUDGER DUVERNAY,
Rue Royale.

CONDITIONS DE CE PAPIER.

Le Prix de la Souscription est de CINQ
Chelins, pour Trois Mois de publication,
outre les frais de Poste, payables, à de-
mande, dans le cours des trois mois.
On donnera place, dans ce Journal, aux
Avertissements, dans l'une et l'autre
langue, à des prix très-raisonnables.

On peut s'abonner chez—

- Messrs. Neilson & Cowen, }...à..... Québec,
- Et chez Mr. F. Lemaitre, }
- Mr. Charles B. Pasteur, }..... Montréal,
- Et Mr. James Lane, }
- Mr. Louis Gonzague Nolin,....L'Assomption,
- Mr. H. Olivier,.....Berthier,
- Mr. T. L. Chalon,.....Riviere du Loup,
- Mr. Jean Chaurette,.....Yamachiche,
- Mr. Louis Marcoux,.....Yamaska,
- Mr. Guillaume Smith,.....La Baie,
- Mr. Thomas Fortier, M. D.,.....Gentilly,
- Mr. Pierre A. Dorion,.....Ste. Anne.

(POUR L'ARGUS.)

Mr. Le Rédacteur,

Le Pot-pourri dégoûtant que vous avez publié tel qu'on l'a entendu vociférer avec l'ennui que devait inspirer l'impudence avec laquelle il a été hurlé sur le hustings, par Charles R. Ogden, Ecuyer, Solliciteur Général de la Province du Bas-Canada, et d'hommes dépravés. Il nous rappelle avec douleur, combien est d'un grand sens et d'une vérité constante, le vieux proverbe, 'tel maître, tel valet.' Je vous demande quel est l'homme et quelle est la cause qui peuvent requérir les services d'un serviteur aussi ignare qu'effronté, comme s'est montré M. Ogden? L'on a souvent remarqué que lorsque tous les laquais d'une grande maison, sont pétulans et brutaux, leur maître, quoique le hasard lui ait donné avec une haute naissance et une vaste fortune, la facilité d'avoir beaucoup de laquais et une importance d'emprunt, n'est le plus souvent qu'un lourdaud en habits dorés, avec l'esprit et les mœurs de ceux qu'il choisit si mal et dont il aime à s'entourer. En serait-il ainsi dans l'administration de la chose publique? Espérons que non, autrement bien étroite serait la mesure de respect et de confiance, bien mince le degré de gratitude, ou plutôt bien grande l'étendue des reproches que nous aurions à faire aux autorités auxquelles appartient dans le pays, la nomination aux emplois, si leur discernement leur inspirait de porter dans tous les cas, à des charges élevées qui deman-

dent des vertus, du respect pour les convenances, des hommes d'un babil aussi discret et d'un emportement aussi exagéré que celui de M. Ogden, quand il rugit des cris de haine et de fureur. Nons aurait-il donné un échantillon des rares qualités qui ont valu à ce haut fonctionnaire du gouvernement, les complaisances méritées de ceux qui avec une tête, un cœur, des sentimens semblables aux siens, se seraient plu, je ne dis pas à l'honorer, cela n'était pas possible, mais à le surcharger, le connaissant bien de commissions, pour lui simples emplois de profit et qui en d'autres mains seraient de plus des emplois honorables? Aurait-il cru trouver chez lui tout comme chez eux-mêmes, la discrétion de l'homme d'état, l'urbanité du gentilhomme, l'étendue des connaissances légales et constitutionnelles du profond jurisconsulte qui rendra des Oracles sans ambiguïté, le ton conciliant du politique habile, le caractère loyal et l'élevation de sentimens qui doivent appartenir aux premières Magistratures chez une nation sage et éclairée? Si ce personnage s'est montré à nos gouverneurs et conseillers avec l'immoralité frappante, la malice instinctive, la basse grossièreté que respire son discours, tel enfin qu'il s'est donné en spectacle aux électeurs des Trois-Rivières, tel que la répétition de ce discours dans votre feuille le fait connaître au pays, il rappelle nécessairement l'observation qui a souvent été faite, que les plus hautes aussi bien que les plus basses classes de la société, sont celles qui fourmillent le plus d'hommes dépravés. Il nous rappelle aussi nous écrier, *Sots Protecteurs et Sots Protégés* vous êtes bien dignes les uns des autres. Oui il est bien vrai que le corps social présente trop souvent les mêmes phénomènes que les liqueurs fermentantes dont les portions malsaines sont poussées au plus haut du vase sous la forme de Gas délétères et d'écumes fétides, ou précipitées au plus bas du vaisseau, en une lie boueuse et malsaine, tandis que tout ce qui est bon et substantiel nage entre ces extrêmes vicieux.

Nous ne pouvons absoudre de blâme, les hommes puissans qui lui ont prodigué mille fois plus de marques de confiance qu'il n'en mérite, qu'en supposant qu'il les a trompés; que ce protégé a pu se plier devant eux à respecter au moins les règles de la décence qu'il a toutes outragées devant nous; qu'il s'est élevé jusqu'à eux par la marche tortueuse et cachée du reptile, et non par le marcher ferme de l'homme vertueux qui agissant d'après des principes, des opinions qu'il peut toujours avouer, une conduite dont-il peut ne jamais dévier. Il aura rampé devant eux comme il a rampé devant ses électeurs, lorsqu'abjurant sa foi et sa doctrine politique, il s'est écrié

si la question de l'union était de nouveau agitée il serait contre cette union. De pareils propos sont les moyens de décevoir un employé un jour d'élection; l'engagement désavoué le lendemain. Que la petite bande des unionnaires ourdisse de nouveau la même trame, Mr. Ogden sera de nouveau le plus violent des agitateurs engagés à la fortifier. Et lui et tous les plus fougeux partisans de ce détestable projet, sont tellement devenus les objets des prédications de l'administration; ils sont si bien accueillis, flattés, promus et payés; qu'ils ne peuvent se repentir du parti qu'ils prirent alors. Si en effet c'est une question morte, cela n'est pas du aux rémords des amis du pays de la trempe de ceux là, mais à l'indignation des peuples des deux provinces, forcés de résister aux criminelles machinations imaginées pour envahir leurs libertés et détruire leur constitution. Et cet élan d'indignation publique, qui le seconda avec plus de talent, de désintéressement et d'efficacité que ce même Mr. Neilson aujourd'hui dénoncé par l'officier de la couronne comme voulant bouleverser le gouvernement et renverser cette constitution qu'il défendait alors contre la rage impuisante des Messrs. Ogden & Co.? Mais ici l'iniquité s'est mentie à elle même, *mentita est iniquitas sibi*. Le Solliciteur Général est le plus coupable des hommes s'il n'a pas poursuivi la punition d'un traître qu'il sait vouloir *bouleverser le Gouvernement*; et il est plus méprisable encore, s'il a fausement et par étourderie porté une accusation si grave contre un innocent. Toute la clique de ceux qui agissent alors de concert avec un homme doué d'une aussi belle âme, d'un aussi bon esprit, d'autant de talens et de lumières comme en a Mr. Neilson, les Papineau, les Vigers, les Cuvilier, les Blanchet, les Bourdages et mille autres personnes de Québec, de Montréal et d'ailleurs, tous aujourd'hui enveloppés dans la proscription dont les menace le solliciteur général par des calomnies flétrissantes pour lui seul, puisqu'il joue le rôle d'un dénonciateur donnant de faux avis, s'opposèrent alors ouvertement à Mr Ogden et ne tremblèrent pas. Aujourd'hui ils ont conspiré contre lui parcequ'ils le craignent. La bouffisure la plus orgueilleuse n'avait jamais avant Mr Ogden, inspiré assez d'impertinence pour débiter pareilles niaiseries. Il faut qu'il soit plus plein de vent qu'un ballon ce Mr le solliciteur général, pour s'être élevé si haut que d'aller apprendre ses phrases dans le ciel de la lune. Et pourquoi un si grand nombre d'hommes en craignent-ils un seul? c'est qu'il lui est réellement poussée une *gueule de fer* et que c'est vrai s'écrie-t-il, qu'il aura une gueule de fer pour leur dire leurs vérités.

Les hommes qu'il peint comme des conspirateurs ses ennemis, sont trop amis de la belle langue qu'ils parlent pour s'être jamais servi de l'expression bizarre qu'il met dans leur bouche. Il est possible s'ils ont été quelquefois soumis au dégoût de parler de Mr Ogden et celui de lire son dernier discours que pour le peindre avec vérité, ils aient été forcés de faire usage de quelques mots peu usités, nullement applicables aux autres hommes avec qui ils ont des rapports. Par exemple ils auront pu dire qu'il avait une gueule ordinaire qui ne vomit que des saletés, mais non pas qu'il ait une gueule de fer. Ce mot est vide de sens, et quand un homme se respecte si peu que de se l'appliquer, il émet vraiment le cri d'un maniaque. Il faut que Mr Ogden ait entendu dans les cercles où il roule, que ce pays devrait être gouverné avec un sceptre de fer. Il n'en faut pas plus pour qu'un homme organisé avec la bosse indicatrice de la mémoire et avec une concavité ou une lesion de continuité dans le cerveau, au lieu de la protuberance indicatrice d'un jugement sain, se soit dit : les hommes qui veulent gouverner avec un sceptre de fer seront bien aises d'acheter pour meilleur assortiment, un homme à gueule de fer. Je vais proclamer que je suis l'homme à *gueule de fer*, qui peut grincer des dents, faire claquer mes mâchoires et tellement épouvanter les Canadiens que mes mâchoires leur rappelleront les *mâchoires d'Ane* qui jadis firent tant de mal aux Philistins, je serai acheté, je vaudrai mon prix et rien de plus.

Cet homme sans jugement, attaque aussi bien ses amis que ses ennemis. Il détruit le pouvoir qu'il veut soutenir, il élève celui qu'il voudrait abaisser. Il dépouille le gouverneur et le conseil exécutif, je ne dis pas du droit, mais de l'usage dont ils sont en possession, d'examiner seuls les comptes et de donner des quittances finales aux comptables des deniers publics, pour le restituer à la chambre à qui ce droit appartient réellement, mais qui lui a toujours été dénié par ceux dont Mr Ogden a toujours soutenu toutes les prétentions quelquelles fussent. Le gouverneur et le conseil dit-il, ont assez souvent demandé à régler les comptes de ceux qui ont eu des argens publics entre leurs mains, et si la chambre n'a pas fait son devoir, Mr Ogden tout seul a fait le sien. Quelle profonde ignorance et de droit et de fait, décelle cette forfanterie ? Qu'il cite une seule occasion où le gouverneur ait en effet pris la démarche que lui indique sans doute pour l'avenir le solliciteur général, ait jamais chargé la chambre d'examiner et quittance ces comptes, lui ait jamais transmis les pièces justificatives qui l'auraient mise en état de le faire. Mr Ogden qui a du mettre ses comptes avec les pièces au soutien, devant le conseil exécutif, sait bien qu'il ne les a pas ainsi mis devant la chambre, qu'il n'a apporté devant elle, que son *ipse dixit* qu'il avait fait un emploi légal des argens qui avaient été mis entre ses mains, et qu'il est représenté par des documens officiels du gouvernement, comme comptable. Il doit savoir que la lettre du secrétaire du gouverneur n'est pas la quittance dont-il a besoin. Il avait les moyens d'obtenir cette quittance finale du gouverneur, il ne l'a pas, ce qui ne veut

pas dire qu'il ait mal employé ces deniers, mais ce qui autorise à dire qu'il est encore comptable. Cela lui a été dit et redit, il a feint de ne pas comprendre pour continuer à injurier, pour faire plus de tapage sans raison, comme un tambour qui fait d'autant plus de bruit qu'on frappe plus fort dessus, mais ce n'est qu'un vain bruit.

Non seulement tant d'ignorance sur des affaires auxquelles il a pris part, en prêtant au gouverneur un mérite qu'il n'a pas, à la chambre un tort qu'elle n'a pas, le doit avilir, mais il faut qu'il flétrisse aussi tous ceux qui ont le malheur d'avoir avec lui des relations de confiance ou de dépendance. Où est le sentiment moral qui permet à Mr le solliciteur général de révéler publiquement les conversations particulières qu'il prétend avoir eues avec Mr. Doucet ? Le père, le beau-père, le frère, les beau-frères de celui-ci, électeurs aux Trois-Rivières, ont agi ouvertement contre Mr. Ogden. D'où vient l'attachement si particulier que seul dans sa famille, Mr. Doucet aurait eu pour Mr. Ogden ; cette sollicitude si inquiète pour le succès de son élection, cet empressement si grand à surprendre le secret de son beau-frère pour lui en faire part ? Est-ce parcequ'ils servent tous deux le même maître ? Mais ils sont plus qu'on ne leur demande. Leur maître beaucoup plus honnête homme qu'ils ne le supposent, ne veut pas d'esclaves si vils qu'ils doivent pour le servir rompre les liens de famille, étouffer des affections naturelles, exercer l'espionnage, écumer des propos vagues et observer des actions indifférentes pour les convertir en affaires d'état dont doivent être informés les officiers de la couronne ? Plusieurs des membres de la clique à la quelle Mr Doucet n'appartient pas, ce qui n'empêche pas qu'il se donnait ci-devant pour l'ami de quelques uns d'eux (grands coupables sans défiance qui se sont imprudemment livrés à lui et se sont exposés aux révélations alarmantes qu'il a depuis faites contre eux) sont souscripteurs à la grande église ; ceux-là il les a calomniés, et d'autres ne le sont pas qui se rient de lui et de ses rapports. Cette diversité d'opinions par rapport à un acte qui doit demeurer libre et volontaire, n'a pas mis la guerre entre eux, et n'aurait pas dû tourmenter si douloureusement les pieux Mr. Doucet et Ogden. Cette souscription n'avait aucun rapport prochain ni éloigné avec les raisons qui devaient déterminer les électeurs sur le choix entre les deux candidats aux Trois-Rivières, Mais puisqu'on a cru devoir les entretenir de ce sujet, il est permis je pense, de leur demander quel est le rôle le plus odieux, celui de Mr Doucet qui a été déposer mystérieusement au seul Mr Ogden, des secrets si subtilement surpris, ou celui de Mr. Ogden qui sans but et sans motifs, sans rime et sans raison, a été révéler ces confidences à cinq à six cents personnes assemblées pour tout autre objet que celui d'apprendre les pauvretés que ces deux Messieurs s'étaient confiées l'un à l'autre ? L'on répondra sans doute, que la question est difficile à résoudre, mais qu'il est clair que s'ils sont tous deux touchés avec le fouet sanglant de la satire, ils auront ce qu'ils méritent,

DES FERULES.

PYRRUS.—DITES-moi Alexandre, quel démon vous agite ? Tout annonce, chez-vous le trouble, l'inquiétude, et le mécontentement.

ALEXANDRE.—Rien de moins, Pyrrus, que l'amour du bien de mon pays, et l'impatience de voir des gens que nous alimentons, trahir ses intérêts, et juger de nous par eux-mêmes.

P.—Eh ! quoi ! cela vous étonne ? Ne savez-vous pas que c'est l'histoire de chaque jour ? Qu'y a-t-il donc aujourd'hui de plus fâcheux qu'à l'ordinaire ?

A.—Que des hommes sans foi, sans aveu, que des étrangers au pays révoquent en doute nos vertus politiques, passe ; mais qu'un natif de la Colonie, qu'un officier du Gouvernement, attaque de front ceux qui le nourrissent, c'est un acte d'ingratitude que je ne puis pas taire.

P.—Vous voilà bien sensible ; cependant vous ne paraissez en vouloir qu'à un seul, tant mieux ; voyons, confiez-moi votre secret, si c'en est un : peut-être vous apporterai-je quelques moyens de consolation.

A.—Ce n'est pas un secret, car tout le monde en parle : il s'agit d'un Discours adressé par le Solliciteur Général aux Citoyens de la ville des Trois-Rivières, à la dernière élection d'un représentant pour cette ville.

P.—Comment ! c'est ce discours qui vous émeut de la sorte ? Oh ! pour le coup, vous devriez être plus tranquille sur ce sujet ; et moi j'en ai rencontré plus d'un qui l'approuve.

A.—L'approuver, est incontestablement partager les opinions de celui qui l'a prononcé ; c'est déclarer qu'il importait peu à ces électeurs, ou d'entendre un tissu de faussetés et d'absurdités, ou d'écouter un discours qui aurait eu trait à leurs droits, et que les gens n'étant point capables de distinguer le bon du mauvais, l'homme digne de leur choix de celui qui ne méritait pas leurs suffrages, il importait peu quel langage on leur tint.

P.—Je ne l'ai pas entendu, il est vrai, mais ce que l'on m'en a rapporté n'a rien qui puisse faire naître les idées que vous mettez au jour ; et si d'après ce rapport, tout ce que l'élu a dit n'est pas marqué au coin de la science, et de la circonspection que doit posséder cet officier de la Couronne, il est au moins vrai de dire qu'il a touché et capté le plus grand nombre, et cela est en sa faveur.

A.—Je vous dirai par la suite comment il a touché les uns, et capté les autres ; mais auparavant lisons son discours, analysons le, s'il est possible, et vous verrez que j'ai raison avec tous mes bons patriotes de gémir, de m'affliger à l'idée que nous avons parmi nous des hommes si peu dignes de la confiance que leur situation devrait commander ; tenez, voici l'ARGUS, il contient le discours de ce nouveau représentant ; je le crois bien rendu, car des hommes de la plus grande intégrité qui étaient présents, jurent qu'il a dit tout ce qui se trouve dans cette Gazette, et ajoutent qu'il écumait en prononçant ce discours, marque certaine de la rage qui l'animait. Lisez et jugez.

P.—J'ai lu. J'ai peine à me contenir, et je ne pourrais croire à la vérité de l'Imprimé si vous ne m'assuriez comme vous le faites, de son authenticité : de pareilles idées, des phrases aussi triviales que celles que j'y ai rencontrées ne peuvent être, je les avoue, que le fruit de l'imagination d'un homme sans jugement, et sans éducation : qu'un officier de la Couronne, qu'un Solliciteur général ait pu en faire usage, c'est ce qui doit confondre et étonner tous ceux qui ont participé à son avancement, mais aussi avouez donc que la lettre de M. Neilson avait du le provoquer.

A.—Le provoquer ! je n'ai pas lu cette lettre, mais son auteur nous est bien connu ; l'on sait combien il est modéré, juste et intègre ! son tableau relatif à M. Ogden dans la Gazette de Québec, &c. prouve assez qu'il avait eu raison d'écrire, comme il le fit ; quelle vérité, quel détail dans cet aperçu ! et un tel homme, Mr. Ogden, a l'impudence de le traiter de *Menteur, d'un homme qui veut bouleverser notre*

[Il était raisonnable de penser que Mr. le Solliciteur-Général serait honteux en se rappelant les platitudes et les invectives que sa gueule de fer avait vomies, et qu'il se serait borné à ces insultes. Mais non, toujours le même lorsqu'il s'agit de se montrer tout autre qu'il ne devrait être, il veut que nous ayons une preuve incontestable de sa consistance en ce genre. Il serait sans doute fâché que nous ne le crussions capable de se conduire comme dans un corps de garde que dans le moment où il n'était pas certain de la victoire, il veut que nous soyons parfaitement convaincus que ses rares qualités ne se démentent pas dans la prospérité. Que fait-il? Une adresse aux Electeurs des Trois-Rivières, conçue en ces termes.]

TRADUCTION DE L'ADRESSE.

Aux libres et indépendans électeurs des Trois-Rivières.

MESSIEURS,

En vous faisant mes remerciemens pour m'avoir accordé l'honneur de vous représenter, une cinquième fois, au Parlement Provincial, permettez-moi de vous assurer qu'en me rappelant avec reconnaissance l'ardeur zélée que vous avez manifestée à faire rejallir sur mes calomnieux, la noirceur de leurs diffamations, je vous convaincrs, par une continuité d'efforts à promouvoir vos intérêts, que votre confiance n'est pas déplacée.

Vous avez fait voir, par l'événement de cette élection, qu'il y a au moins, quelques parties de cette Province où l'on sait apprécier la franchise élective, libre des atteintes des ennemis de l'ordre social, et où l'on sait évaluer les avantages d'un gouvernement tel que le nôtre.

J'ai été heureux de voir que vous ne vous êtes pas laissés infecter par les opinions pernicieuses et insurrectionnelles que quelques démagogues intriguans se sont efforcés d'inculquer à des gens moins éclairés que vous.

Les autres parties de la Province n'ont qu'à suivre votre exemple, et se dégager de l'influence criminelle qui les retient dans une obscurité politique, et nous pourrons tous nous flatter de jouir des avantages essentiels et véritables de la Constitution Britannique.

Croyez que je suis, Messieurs,

Votre très-obéissant et fidèle

Serviteur,

CHARLES R. OGDEN.

Montréal, 19 Septembre, 1826.

[Il faut être M. Ogden pour porter l'impudence au point de se permettre de semblables expressions dans son adresse de remerciemens. Il faut être ou peu favorisé de la nature, ou ce qui est bien pis, de très-mauvaise foi, pour tirer du succès la conséquence que M. Ogden en tire. De ce qu'il a eu plus de succès que son adversaire, il en conclut que ceux qui l'ont opposé sont des calomnieux, que sur eux est rejallie la noirceur de leurs diffamations, ce qui fait voir que ce monsieur est aussi inhabile à raisonner, qu'il l'est à manier le ridicule. Il saura par la suite, si ce que l'on a dit de lui est vrai ou non, ou plutôt il aura occasion de s'apercevoir que le public entier en sera convaincu; car quant à lui-même, à moins qu'il n'oublie ceci comme la loi, les faits, les instructions royales, &c. au sujet de ses comptes, il est sans doute bien persuadé de la vérité de tout ce que nous avons avancé et de la fausseté de ce qu'il dit dans son adresse, en taxant ses adversaires d'être des CALOMNIATEURS.

Il assure encore une fois qu'il fera tout en son pouvoir pour l'intérêt de ses Constituens. Personne ne sera la dupe de cela; de semblables assertions, de semblables promesses lui sont familières, autre chose est de les exécuter, témoin l'UNION! Après tout il a peut-être raison, car qui nous a dit ce qu'il entend par les intérêts de ses constituens? Ces Messieurs ont tant de manières de s'exprimer pour en imposer!

Monsieur Ogden se réjouit de ce que les Trois-Rivières sont une des parties du pays où l'on sait apprécier la franchise élective, &c. Son témoignage suivant lui d'un grand poids, selon nous ce qu'il est, aura sur nous l'effet qu'il peut en attendre. Ce Mr. fait un très-beau compliment à la province entière, car l'on entend fort bien, qu'il assimile cette ville au Bourg de William-Henry pour la franchise élective et qu'il en exclut le reste, parceque partout ailleurs selon lui, n'y a que des démagogues, des démocrates, &c.

Qu'il étouffe ses espérances sanguines ce haut personnage! Dieu veuille que jamais aucun autre endroie ne renferme des Girouettes, des Trompeurs et des Fourbes dont la compagnie nombreuse jointe à ceux qui devaient (puisque ils pensaient comme lui) accorder leur appui au Solliciteur-Général, a décidé du sort de cet homme, si peu digne de siéger au Parlement, si peu digne d'aller s'asseoir à côté de ces hommes qu'il appelle démocrates, mais qui ont sur lui l'avantage de pouvoir dire qu'ils sont d'eux-mêmes les maîtres, et non pas du gouvernement les vassaux.

Monsieur Ogden félicite ses Electeurs sur ce qu'ils ne se sont pas laissés infecter par les opinions, &c. que quelques démagogues intriguans se sont efforcés d'inculquer à des gens moins éclairés qu'eux. Rien de surprenant que Mr. Ogden traite de DEMAGOGUES les hommes qui ont assez de cœur pour résister à l'oppression que l'on veut depuis si longtems exercer, car on sait que le langage de la cour et celui du Peuple diffèrent, et en ce cas, pour des raisons que l'histoire du pays explique assez bien. Ce monsieur peut s'IFLER tant qu'il voudra, il sera obligé de voir son image dans le SERPENT QUI VEUT MORDRE L'ENCLUME. Les Electeurs qui ont eu le courage de lui résister, sont selon lui, LES GENS MOINS ÉCLAIRÉS dont il parle. Eh! pourquoi ne dit-il pas les IGNORANS comme dans sa MOTION de 1822? il est surprenant qu'il soit si poli, ce monsieur, il sort de son caractère quelques fois, comme l'on voit.

Il voudrait bien, ce monsieur, que toutes les parties de la province se joignissent à ses Electeurs. Ah! ma foi, ce serait la Tragedie après la Farce. Mais c'est encore une de ces exaltations d'esprit auxquelles il n'est malheureusement que trop sujet. Il sera trompé dans ces conjectures là, comme dans le reste; il peut faire son sacrifice, se résigner à son sort, et se consoler si bon lui semble, en croyant pouvoir appliquer à lui-même et à sa CLIQUE, qu'il y EN A BEAUCOUP D'APPELÉS MAIS PEU D'ELUS; quand à nous, nous savons qu'en penser. Il est inutile de répéter que mons. Ogden entend par DEMAGOGUES tous les Canadiens, marquant de la Chambre qui n'ont pas la bassesse de se plier servilement aux actes d'autorité que plusieurs membres du parti anti-indépendant voudraient exercer. Mais que peut-on espérer de lui, c'est un déchainé contre nos représentans. Il sera singulier et curieux de savoir quelle figure ce GRAND DIPLOMATE fera l'hiver prochain, parmi tous ces ignorans, ces démocrates, ces ennemis du pays. Nous sommes bien persuadés qu'il n'y trouvera pas son compte, et qu'il ne réussira pas à les effrayer, en dépit de sa gueule de fer et de tous ses autres attributs distingués.

Article omis dans notre précédent.

QUELQUES petits articles de nos endroits ayant doctoralement décidé que le morceau qui se trouve dans le dernier numéro de la Bibliothèque Canadienne, est une sévère critique contre l'ARGUS, il est peut être à propos de dire un mot en passant, sur la manière qu'on a certain gens de trancher sur des passages qu'ils n'ont ni assez de discernement pour apprécier, ni même assez de bon sens pour comprendre.

Mr. l'Editeur de la Bibliothèque Canadienne, observe avec raison qu'il est à regretter que la publication de l'ARGUS n'ait pas été commencée deux mois plus tôt, vu qu'elle aurait été sûrement plus utile avant l'élection qu'elle ne pourra l'être après: avant dit-il, elle pouvait puissamment contribuer à éclairer les esprits et à diriger les électeurs dans le choix qu'ils avaient à faire, &c. &c.

Nous sentons avec l'Editeur cité, qu'il aurait été, sous beaucoup de rapports, à propos de commenter plutôt la publication de l'Argus qui paraît déplaire à plusieurs, mais il faut observer que Mr Ranvozye n'est mort que vers le milieu d'Août. Il fallait réparer le Prospectus, et attendre que le nombre des souscripteurs fût suffisant pour assurer au propriétaire les frais de l'impression, ce qui, comme on le voit, explique assez clairement la chose. En effet qu'il aurait pensé que l'Election aurait lieu le 12 de Septembre? C'était un peu tôt disent beaucoup, et nous aussi nous le disons, laissant à ceux qui le savent, d'en décèler les raisons!!!

Quelque peu d'attrait que puisse avoir pour beaucoup de nos parasites, notre feuille naissante, nous avons le témoignage du sentiment contraire, dans le zèle avec lequel se sont prêtés à cet établissement, des personnes qui sous le rapport du caractère consistent, rongraient, avec raison, de se voir inscrits sur la liste des ENNEMIS d'un papier dont le plus grand crime est de dire les choses un peu trop franchement pour mériter les applaudissemens de certains Tartuffes qui pourraient bien dire avec MOLIERE que ce

N'est pas assurément ici ce qu'il leur faut. Leur conduite le démontre! Mais... ah c'est assez sur leur compte.

Monsieur, Je vous prie d'insérer ce qui suit dans le prochain N. de l'ARGUS.

Le Dindon à la Gueule de Fer.

Au moment où Mr. Ogden, dans son adresse aux électeurs Anglais des Trois-Rivières, s'écriait, en tenant un des poteaux du hustings, "nous avons tout l'équipage à bord, &c. nous avons aussi le cook," (montrant Mr. Mondelet) "oui, je suis le cook," repartit ce Monsieur, "et je vais bientôt mettre à la Broche le Dindon à la Gueule de Fer." D'où il pourrait arriver que dans la suite, (ce surnom seul désignant assez cet orateur) on ne dirait plus que:— Mr. Ogden, surnommé le dindon à la gueule de Fer.

[L'auteur de cet écrit voudra bien nous permettre de lui observer que ce ne fut qu'au commencement de son discours que Mr. Mondelet dit aux électeurs, que puisqu'on l'avait appelé Cuisinier (Cook) il allait avoir le plaisir de mettre le Dindon à la broche. Mr. M. n'ajouta pas à la gueule de fer. Mais comme Mr. O. se plaisait à dire des absurdités, l'on pourrait fort bien prendre la licence de l'appeler, non pas le dindon à la gueule de fer, comme le dit notre correspondant que nous prions de nous passer la liberté que nous avons prise de corriger l'erreur qui s'est glissée dans son écrit, mais bien le Dindon au bec de fer!! A force de changements NATURELS, nous verrons peut être le dindon se métamorphoser en quelque chose de pire qui rime en "ON."]

AVERTISSEMENT.

LE Soussigné ayant été dûment élu Curateur à l'absence de Monsr. Léandre Lemaitre Augé, ci-devant marchand de cette ville, prie tous ceux qui doivent au dit absent, de lui payer immédiatement le montant de leurs comptes, faute de quoi ils seront remis entre les mains d'un avocat pour en poursuivre le recouvrement; et ceux à qui il peut être dû sont priés de vouloir bien lui adresser leurs comptes à son domicile en cette ville, ou au bureau des Messrs. LANGÉVIN & Co. à Québec. PIERRE DESFOSSÉS, Curateur. Trois-Rivières, 16 Sept. 1826.

ADVERTISEMENT.

THE subscriber having been duly elected Curator in the absence of Mr. Léandre Lemaitre Augé, heretofore merchant of this town, requests all those who are indebted to the said absentee to pay immediately the amount of their respective accounts, in default of which they will be placed in the hands of an Attorney for recovery; and those to whom the said absentee may be indebted are requested to send in their accounts at his residence, or the Office of Messrs. LANGÉVIN & Co. at Québec. PIERRE DESFOSSÉS, Curator. Three Rivers, 16th Sept. 1826.

A VENDRE,

A DES PRIX TRES-BAS,

Pour quelques jours seulement chez Madame JOHNSTON,

Un Assortiment considérable de

Marchandises.

LE propriétaire étant sur le point de passer en Angleterre, offre en vente à très bas prix un assortiment de marchandises sèches qui consiste en—mousseline fine, toile des Indes pour napes, soieries, jouaillerie, clincaillerie, et une grande variété de bijoux venant d'abord d'un vaisseau des Indes, avec une grande variété d'autres articles, trop longs à détailler.